

Communiqué de presse

3^{es} Trophées « TROP C'EST TROP ! » **Élisez les pires mesures automobiles de l'année !**



Paris, le 28 novembre 2025 – À l'occasion des éditions 2023 et 2024 des Trophées Trop c'est Trop, créés par la Ligue de Défense des Conducteurs (LDC) en partenariat avec l'Association des Médias Auto et Moto (AM-AM), plus de 11 000 automobilistes et motards ont voté en masse « pour » les pires mesures automobiles de l'année. Un véritable exutoire ! Cette élection revient donc en force pour la troisième année consécutive. Les cinq catégories parmi lesquelles il faudra choisir la pire proposition 2025 sont toutes liées à la vie – décidément pas facile tous les jours – des conducteurs. Lesquels, en votant, montreront aussi qu'ils ne sont pas départis d'humour... aussi noir qu'un espresso ristretto.

Comme chaque année, la Ligue de Défense des Conducteurs (LDC), en partenariat avec l'Association des Médias Auto et Moto (AM-AM), donne la parole aux citoyens pour exprimer leur exaspération, face à des politiques et des postures anti-voiture de plus en plus insupportables. Nous leur proposons de choisir leurs pires cauchemars d'usagers motorisés de 2025.

Nous avons sélectionné cinq thèmes de ras-le-bol, pour certains inédits, et pour chacun, trois réponses sont possibles. Il suffit d'en choisir une seule – la plus insupportable, la plus injuste – par thème.

Voici les 5 Trophées TROP C'EST TROP que le vote des conducteurs permettra d'élire :

- Trophée TROP C'EST TROP d'infos anxiogènes pour les conducteurs
- Trophée TROP C'EST TROP de surveillance généralisée sur nos trajets
- Trophée TROP C'EST TROP de propositions de loi anti-voiture
- Trophée TROP C'EST TROP de ralentisseurs anarchiques sur nos routes
- Trophée TROP C'EST TROP de bla-bla politique sur l'auto

Pour retrouver le détail des questions posées dans le cadre de chaque trophée, merci de [cliquer sur ce lien](#).

Attention, fin du vote le dimanche 7 décembre 2025.

Les résultats de ce vote seront rendus publics le mardi 16 décembre 2025 à 18 heures.